

## **NIGÉRIA**

### **République fédérale du Nigéria**

**Population:** 131,5 millions (dont 67,4 millions de moins de 18 ans)

**Forces armées gouvernementales:** 85,000

**Age du recrutement obligatoire:** pas de conscription

**Age du recrutement volontaire:** 18 ans

**Majorité électorale:** 18 ans

**Protocole facultatif :** signé le 8 septembre 2000

**Autres traités ratifiés** (voir glossaire):

CNUDE, CG PA I et II, CPI, OIT 138, OIT 182; CADBE

*On ne disposait d'aucune preuve concernant la présence d'enfants de moins de 18 ans dans les forces armées. Selon certaines informations, des enfants ont été recrutés et utilisés par des groupes armés et des groupes d'autodéfense, et ont été impliqués dans des violences intercommunautaires et des bandes criminelles.*

### **Contexte**

Durant toute l'année 2006 et ce, jusqu'aux élections d'avril 2007, le pays a été en proie à des actes de violence à des fins politiques, provoquant la mort de près de 300 personnes. Ces actions ont été menées par des bandes et des milices alliées à des hommes politiques et aux organisations de jeunesse de partis politiques<sup>1</sup>. La Mission d'observation des élections de l'Union européenne (UE) a estimé que les élections étaient loin d'avoir respecté les normes internationales minimales en la matière<sup>2</sup>. Cependant, bien que l'opposition ait exigé que les résultats soient annulés, le candidat du parti au pouvoir, Umaru Yar'Adua, a prêté serment comme Président le 29 mai 2007.

Le gouvernement du Nigéria a accepté d'extrader Charles Taylor, suite à une pression internationale importante. Il était recherché par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone, pour être jugé pour crimes contre l'humanité, crimes de guerre et d'autres violations graves du droit international humanitaire, dont le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats. Il a été arrêté à la frontière avec le Cameroun le 29 mars 2006 et transféré au Tribunal spécial pour la Sierra Leone à la demande de la Présidente du Libéria, Ellen Johnson-Sirleaf. Son procès à La Haye a été reporté jusqu'en janvier 2008.<sup>3</sup>

Des actes de violence ont été signalés entre des jeunes Chrétiens et Musulmans, dont certains avaient moins de 18 ans. En mai 2005, Human Rights Watch a estimé qu'environ 700 Musulmans avaient été tués à la suite d'attaques menées par des Chrétiens à Yelwa, une ville commerciale située au sud de l'État du Plateau. Le nombre des Chrétiens qui ont été tués demeurait inconnu, mais, selon une estimation, il s'élèverait à 70. Certaines informations ont également fait état de l'enlèvement de centaines de femmes et d'enfants durant ces attaques, dont la plupart, mais pas tous, ont pu retrouver leurs familles dans les semaines qui ont suivi<sup>4</sup>.

En février 2006, 150 personnes ont été tuées et des milliers d'autres ont été déplacées en raison de violences sectaires, suite à des manifestations de protestation contre la publication internationale de caricatures représentant le Prophète Mahomet<sup>5</sup>. En

septembre 2006, d'autres actes de violence ont été signalés entre des jeunes Chrétiens et Musulmans à Dutse, la capitale de l'État de Jigawa<sup>6</sup>.

La prolifération des armes légères, un facteur important de déstabilisation du pays, a continué à soulever des préoccupations<sup>7</sup>.

## **Gouvernement**

### ***Législation nationale et pratiques relatives au recrutement***

La Constitution de 1999 prévoyait la possibilité de procéder à des conscriptions, en disposant que tout citoyen avait le devoir « *de défendre le Nigéria et d'accomplir ce service national quand cela s'avère nécessaire* » (Article 24(b)), mais cette disposition n'était assortie d'aucune législation. Il n'y avait pas de conscription<sup>8</sup>. L'article 34 de la Loi relative aux droits de l'enfant de 2003 disposait que l'âge minimum du recrutement volontaire ou de la conscription au sein des forces armées était fixé à 18 ans<sup>9</sup>.

### ***Formations et écoles militaires***

Il existait plusieurs écoles militaires supérieures au Nigéria, en particulier l'École militaire nigériane de Zaria, l'École de l'armée de l'air de Jos, et les Écoles secondaires de la marine nigériane d'Ojo et d'Abeokuta<sup>10</sup>. Selon le gouvernement, les différentes branches de l'armée disposaient d'écoles accueillant des personnes âgées de moins de 18 ans. Cependant, ces derniers ne participeraient à aucune « activité militaire », mises à part les parades et la formation à la discipline<sup>11</sup>.

## **Groupes armés**

### ***Groupes armés dans la région du Delta***

Les violences opposant des groupes armés et les forces de sécurité dans la région du Delta du Niger se sont poursuivies. Les revendications des groupes armés allaient du contrôle des ressources, de l'accès à des services et des emplois pour les populations rurales, de l'octroi de concessions sur les ressources pétrolières pour les dirigeants de factions jusqu'à l'indépendance<sup>12</sup>. En septembre 2004, le dirigeant du groupe armé, la *Niger Delta People's Volunteer Force* (Force des volontaires du delta du Niger) a menacé de lancer une « guerre totale » dans la région. En septembre 2005, il a été arrêté pour trahison, suite à l'échec d'un compromis d'amnistie, et a été libéré en juin 2007, pour des motifs de santé<sup>13</sup>. De nouveaux groupes armés sont apparus suite à cette déclaration, le plus important d'entre eux étant le *Movement for the Emancipation of the Niger Delta* (MEND, Mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger), qui a revendiqué la responsabilité d'un certain nombre de prises d'otages et d'affrontements violents avec les forces de sécurité depuis décembre 2005<sup>14</sup>.

Selon certaines informations, les groupes armés du delta du Niger regrouperaient surtout des jeunes gens, dont certains auraient moins de 18 ans. Le MEND en particulier serait composé en majorité de jeunes gens<sup>15</sup>. Lors d'une présentation consacrée aux enfants et aux conflits armés, effectuée devant le Conseil de sécurité de l'ONU en juillet 2006, un porte-parole du Programme des Nations Unies pour le

développement (PNUD) a souligné que les programmes du PNUD dans la région du delta du Niger visaient principalement à offrir aux jeunes une alternative à la violence armée<sup>16</sup>.

### ***Groupes d'autodéfense***

Des groupes armés d'autodéfense illégaux, actifs dans plusieurs États et bénéficiant parfois de l'assentiment tacite des gouverneurs des États fédérés, ont continué à se rendre responsables d'exécutions illégales. Selon certaines informations, certains des membres des *Bakassi Boys*, à l'est du pays, auraient moins de 18 ans<sup>17</sup>.

Les *Egbesu Boys*, dans le delta du Niger, auraient recruté des enfants âgés de moins de 16 ans. Le *O'odua People's Congress* (OPC, Congrès du peuple Oodua), de l'ethnie yorouba, a continué à recruter des enfants de moins de 18 ans, par le biais de sa faction dirigée par Gani Adams, le groupe Eso, dont la majorité des membres auraient moins de 18 ans<sup>18</sup>.

### ***Bandes criminelles***

Le nombre de jeunes gens (dont certains auraient moins de 18 ans) faisant partie de bandes armées a proliféré. Ces bandes survivaient principalement en procédant à des extorsions et des vols et en ayant fréquemment recours à la violence, ou à des menaces<sup>19</sup>. La bande la plus connue était celle surnommée les *Area Boys* qui opérait à Lagos. En mai 2005, des affrontements ont opposé les forces armées et ce groupe. Un certain nombre de mesures ont été prises pour réhabiliter les membres de ces bandes, mais apparemment sans effets tangibles<sup>20</sup>. Des attaques menées par des bandes armées faisant partie de sectes d'étudiants ont également contribué à exacerber le climat de violence<sup>21</sup>.

### **Autres informations**

En avril 2005, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a exprimé sa préoccupation quant aux violences intercommunautaires et, en particulier, au nombre d'enfants tués du fait de ces conflits, ainsi qu'au « *traumatisme physique et psychologique grave* » infligé aux enfants, notamment les enfants combattants. Le Comité s'est déclaré préoccupé par la vulnérabilité des enfants réfugiés originaires du Tchad, de la Sierra Leone et du Libéria, en particulier les jeunes filles qui étaient exposées à l'exploitation sexuelle et la prostitution forcée. Le Comité a également évoqué les problèmes liés à la consommation de drogues et à l'exploitation économique<sup>22</sup>. En novembre 2005, la *National Agency for Prohibition of Trafficking in Persons and Other Related Matters* (Agence nationale de prohibition de la traite des êtres humains et autres questions connexes) a révélé que 15 millions d'enfants nigériens étaient déplacés des zones rurales vers les villes où ils devaient travailler ou étaient réduits à l'esclavage<sup>23</sup>.

---

<sup>1</sup> International Crisis Group (ICG), *Fuelling the Niger Delta Crisis*, Africa Report No. 118, 28 septembre 2006; Christopher Albin-Lackey et Ben Rawlence, "Nigerian Nightmare", *Prospect*, mai 2007, [www.prospect-magazine.co.uk/](http://www.prospect-magazine.co.uk/).

<sup>2</sup> Mission d'observation des élections de l'Union Européenne, République fédérale du Nigéria, "Elections fail to meet hopes and expectations of the Nigerian people and fall far short of basic international standards", communiqué de presse, 23 avril 2007, <http://eucpm-ng.org/>.

- 
- <sup>3</sup> Tribunal spécial pour la Sierra Leone, [www.sc-sl.org/](http://www.sc-sl.org/).
- <sup>4</sup> Human Rights Watch (HRW), “*Revenge in the name of religion: The cycle of violence in Plateau and Kano States*”, *Human Rights Watch*, Vol. 17, No. 8 (A) (mai 2005).
- <sup>5</sup> Christian Allen Purefoy, “*Five days of violence by Nigerian Christians and Muslims kill 150*”, *Independent*, 24 février 2006.
- <sup>6</sup> “*Arrests after Nigerian Violence*”, BBC News, 22 septembre 2006.
- <sup>7</sup> Nicolas Florquin et Eric G. Berman (dir.), *Armed and Aimless: Armed Groups, Guns, and Human Security in the ECOWAS Region*, Small Arms Survey, avril 2005, [www.smallarmssurvey.org/](http://www.smallarmssurvey.org/).
- <sup>8</sup> B. Horeman et M. Stolwijk, *Refusing to Bear Arms: A World Survey of Conscription and Conscientious Objection to Military Services*, Internationale des Résistant( e)s à la guerre, 1998, [www.wri-irg.org/](http://www.wri-irg.org/).
- <sup>9</sup> Second rapport périodique du Nigéria au Comité des droits de l’enfant de l’ONU, Doc. ONU CRC/C/70/Add.24, 17 septembre 2004.
- <sup>10</sup> Écoles secondaires militaires du Nigéria, <http://members.tripod.com/cdssikeja/links.html>.
- <sup>11</sup> Second rapport périodique, voir plus haut note 9.
- <sup>12</sup> ICG, voir plus haut note 1.
- <sup>13</sup> “*Army recaptures Nigerian oil base*”, BBC News, 21 juin 2007.
- <sup>14</sup> Chris McGreal, “*Delta Force*”, *Guardian*, 10 mai 2007, [www.guardian.co.uk/](http://www.guardian.co.uk/).
- <sup>15</sup> ICG, *Nigeria: Want in the Midst of Plenty*, Africa Report No. 113, 19 juillet 2006.
- <sup>16</sup> PNUD, Déclaration de Ad Melkert, Administrateur associé du PNUD, sur les enfants et les conflits armés, devant le Conseil de sécurité de l’ONU, 24 juillet 2006.
- <sup>17</sup> Vincent Ujumadu, “*21 die in Bakassi Boys’ cell*”, *Vanguard*, 6 août 2005, [www.vanguardngr.com/](http://www.vanguardngr.com/).
- <sup>18</sup> Mohamed Ibrahim, *Empirical Survey of Children and Youth in Organised Armed Violence in Nigeria: Egbesu Boys, OPC and Bakassi Boys as a Case Study*, Children in Organised and Armed Violence, 7 mai 2005, [www.coav.org.br/](http://www.coav.org.br/).
- <sup>19</sup> HRW, *Rivers and Blood: Guns, Power and Oil in Nigeria’s Rivers States*, document d’information, février 2005.
- <sup>20</sup> “*Nigeria: Area Boys – a growing menace on the streets of Lagos*”, IRIN, 15 juillet 2005.
- <sup>21</sup> “*Nigeria: Gangs sowing terror on campus*”, IRIN, 22 février 2007.
- <sup>22</sup> Comité des droits de l’enfant de l’ONU, Examen du rapport soumis par le Nigéria, Observations finales, Doc. ONU CRC/C/15/Add.257, 13 avril 2005.
- <sup>23</sup> CRIN, “*Nigeria: 15 Million Children Toil in Slavery*”, 22 novembre 2005, [www.crin.org/](http://www.crin.org/).